

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 77 (2015)

Heft: 6

Artikel: L'agriculture se féminise

Autor: Senn, Dominik / Bühler, Christine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'agriculture se féminise

«L'univers agricole suisse se féminise, et c'est tout à son avantage», affirme avec satisfaction la présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF), Christine Bühler, lors de son interview pour le magazine *Technique Agricole*.

Dominik Senn

Christine Bühler est non seulement présidente de l'USPF, mais aussi co-vice-présidente de l'Union suisse des paysans. En 2015, elle se présente sur la liste du Parti Bourgeois Démocrate (PBD) afin d'entrer au Parlement. Née en 1959, elle est mère, experte en soins à domicile et paysanne diplômée. Depuis 1981, elle gère conjointement avec son mari une exploitation agricole, où elle produit du lait et élève des poulets de chair dans la zone montagneuse 1, à Tavannes (BE). Elle fut élue présidente de l'USPF au printemps 2011; en peu de temps, elle est parvenue à renforcer la cohésion des femmes rurales, et à développer de manière conséquente les liens avec d'autres institutions, associations et autorités.

Pourachevernotrérieéditessurlesfemmesdanslemilieuagricole(éditions4/2014,p.24;5/2014,p.36;11/2014,p.42;4/2015,p.34), *Technique Agricole* a souhaité interroger Madame Bühler à propos des sujets complexes évoqués.

Situation de l'emploi dans le secteur agricole

Technique Agricole: La contribution des femmes dans le secteur agricole a toujours été importante. Est-ce qu'on leur y accorde le crédit qui leur est dû?

Christine Bühler: Les paysannes disposent de postes fixes au sein des exploitations, ce qui leur donne souvent un pouvoir décisionnel certain. Dans les organisations professionnelles, telles que l'USP (Union Suisse des Paysans), elles sont relativement bien représentées. En



Christine Bühler affirme: «La politique doit en permanence s'efforcer d'offrir aux agriculteurs des conditions supportables, avec un maximum de fiabilité.» (Photos: Dominik Senn)

revanche, elles ne sont guère impliquées au sein des structures des organisations sectorielles, notamment dans la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL). Je suis très favorable au dialogue, ne serait-ce que pour en expliquer les enjeux et le potentiel. Bien sûr, certaines femmes ne souhaitent pas s'engager au-delà de leur propre exploitation.

Une épouse d'agriculteur qui choisit de travailler dans l'exploitation évite l'embauche d'une tierce personne. Comment faut-il valoriser ce travail d'un point de vue économique?

Comme tout autre travail: par une rémunération adaptée. Mais dans le milieu agricole, le travail du conjoint reste encore trop souvent insuffisamment rémunéré, voire pas du tout, donc indétectable d'un point de vue économique. Parmi les solutions équitables, il y a le versement d'un salaire, la déclaration d'activité indépendante et la répartition équitable du travail.

Il faut garder à l'esprit que de nombreuses exploitations ne sont même pas en mesure de déclarer l'intégralité d'un tel salaire. Dans ce cas de figure, il faudrait au moins en garder une trace au niveau comptable. D'une part, ce suivi est important pour la valorisation du travail, et d'autre part, il offre un aperçu et un retour intéressant quant à la gestion de l'exploitation.

«Il ne faut pas croire qu'on nous proposera des opportunités sous prétexte que nous sommes des femmes.»

Les contraintes physiques sont souvent trop importantes pour une femme sur le long terme. Pour parer à ce problème, il faut avoir recours à une mécanisation coûteuse, entraînant l'accroissement de la pression financière pesant sur les deux

conjoint et leur partenariat. De plus, les changements permanents des règles comptables imposées par la politique agricole représentent une contrainte supplémentaire. A votre avis, comment sortir de ce cercle vicieux ?

D'après mon expérience, ce problème concerne également les hommes. En principe, les gros investissements doivent toujours faire l'objet d'une réflexion approfondie, et toutes les alternatives doivent être envisagées.

La politique doit donc s'efforcer en permanence d'offrir aux agriculteurs des conditions supportables, avec un maximum de fiabilité.

Comment peut-on, par des facteurs externes, favoriser l'implication de l'épouse dans les prises de décisions importantes ?

Cette initiative doit provenir de la femme elle-même. Elle doit faire preuve d'une certaine volonté d'implication. Depuis quelque temps, les organismes de conseil agricole impliquent des femmes de ma-

« Les femmes permettent de faire le pont entre l'industrie et les consommateurs. »

nière durable, selon la devise « ensemble, pas l'un contre l'autre ». Les femmes ne sont pas contre les hommes, enfin.

Quelles sont les points forts des exploitations agricoles familiales ?

D'abord, elles sont à la fois très flexibles et adaptables. En haute saison par exemple, les familles s'occupent des cultures spéciales presque 24/24 h, s'il le faut, même les dimanches.

Ensuite, elles ont le privilège de pouvoir inculquer tous les aspects de la vie à leurs enfants directement au sein de leur propre ferme. Les enfants d'agriculteurs y apprennent à devenir fiables et responsables.

Quelles sont leurs faiblesses ?

Certains membres de la famille manquent parfois d'espace, puisqu'ils vivent et travaillent toute la journée ensemble, sept jours sur sept. En outre, les aspirations de certains peuvent déboucher sur des conflits intergénérationnels.

Le regard de la société est également pesant pour les femmes et les familles du milieu agricole. Le respect et la reconnaissan-

sance du travail des paysans et de la qualité de leurs produits ne sont plus ce qu'ils étaient jadis. Ce phénomène est lié au faible prix de l'alimentation d'aujourd'hui.

Quel est, selon vous, l'avenir des exploitations agricoles familiales ?

En Suisse, ce statut continuera de représenter l'essentiel de la profession agricole, à condition toutefois de s'adapter aux évolutions sociétales, et en soignant ses relations extra-agricoles, pour éviter d'être exclu tel un intrus ou un cas isolé.

Vie commune partenariale

Les tâches ménagères et la garde d'enfants en bas âge représentent de véritables corvées pour les femmes agricultrices, qui y restent soumises par la suite. Bien souvent, elles se sentent livrées à elles-mêmes à ce sujet. Comment y remédier ?

En tant que mère de trois enfants, j'ai pu constater que la garde d'enfants en bas âge correspondait à une courte période qui accapare toute l'attention d'une femme; cela fait partie de la nature humaine. Concernant les tâches ménagères en général, je connais de nombreuses familles ayant opté pour une répartition des tâches clairement établie; pour résumer, l'homme participe aux tâches ménagères et la femme contribue au travail au sein de l'exploitation. Encore une fois, la femme doit demander de l'aide, et ce n'est pas une position facile.

Quelles est, selon vous, l'organisation idéale pour un couple en matière de garde des enfants, de tâches ménagères et de travail agricole ?

« Les trois quarts des familles exploitantes possèdent une couverture aux conditions suffisantes à excellentes. »

Dialoguer, définir et répartir les rôles pour prévenir les incidents. Le plus important me semble être la clarification des relations intergénérationnelles. A mon avis, cela passe par l'instauration d'un droit d'hébergement destiné aux jeunes générations, avec un contrat de location, si la

On prétend que ...

... les femmes ont souvent une vision différente des choses.

Christine Bühler: Je ne peux pas confirmer cela. La vision d'une personne dépend de sa situation propre, et non pas de son sexe.

... les femmes communiquent autrement que les hommes.

Je pense que c'est parce que les femmes ont plus peur de faire des erreurs. Elles veulent s'assurer de tout interpréter correctement et d'être parfaitement comprises.

... les femmes ont un comportement plus social et ont davantage d'empathie quant aux problèmes des autres.

C'est totalement faux. Je connais des hommes qui pensent et agissent de manière très sociale, et des femmes qui pensent d'abord et presque uniquement à elles-mêmes.

... les femmes travaillent davantage en équipe.

Voici mon expérience: les femmes sont plus enclines à intégrer une équipe ou à participer à un projet commun que les hommes.

... les erreurs de débutants sont plus facilement pardonnées aux hommes.

Je ne pense pas. Tout le monde fait des erreurs. Le principal, c'est finalement d'assumer ses erreurs.

... les femmes doivent travailler davantage que les hommes pour parvenir aux mêmes résultats.

Je pense que c'est vrai. Les femmes doivent faire face à bien plus d'obstacles.

... les femmes recherchent davantage le compromis qu'une position de force.

Je pourrais appuyer cette déclaration de la manière suivante: voir la rubrique « les femmes travaillent davantage en équipe ». Cependant, je ne nie pas le fait que certaines femmes sont prêtes à tuer pour atteindre un objectif prestigieux.

situation financière le permet, bien évidemment. Cette mesure permet de créer une certaine distance et rend superflue toute ingérence indue des frères et sœurs ayant renoncé à leur droit.

Comment un partenariat peut-il se poursuivre sur plusieurs générations ?

Seule la compréhension mutuelle permet d'y parvenir. D'une part, la paysanne se considère comme une entrepreneuse; elle gère son propre secteur d'activité, adapte ses tâches ménagères en fonction de sa situation ou exerce une activité extra-

agricole. D'autre part, il y a l'ancienne génération, qui a travaillé trente ou quarante ans dans l'entreprise familiale, et qui doit se retirer. Ici aussi : « Il faut communiquer davantage. »

Les paysannes souffrent d'importantes lacunes en matière de droits sociaux des

« C'est aux diverses filières de faire un premier pas vers les femmes. »

femmes, notamment à propos de la prévoyance personnelle et professionnelle. Combien d'agricultrices n'ont pas pris toutes les précautions ?

Il n'existe aucune statistique fiable pour les agricultrices. Le sondage de l'OFAG en 2012 démontre que plus les paysannes sont âgées, moins elles bénéficient de couverture sociale. En outre, ce facteur est intimement lié au niveau de revenus des exploitations, d'après une étude de l'USP. En gros, un quart des exploitants vivent de leurs réserves, un quart peut se permettre d'épargner, et les autres s'en sortent bien financièrement. La situation est similaire en matière de prévoyance : environ un tiers des familles exploitantes ne disposent que d'une prévoyance retraite minimale, et trois quarts possèdent une couverture aux conditions suffisantes à excellentes.

Chez de nombreuses familles exploitantes, on constate une couverture insuffisante, notamment en matière d'assurance-maladie et accidents.

Quels sont les interlocuteurs des paysannes et des couples exploitants ?

Les services consultatifs du milieu agricole ainsi que les fiduciaires agricoles offrent désormais des solutions intéressantes et complètes.

Existe-t-il toujours des différences de traitement entre hommes et femmes, par exemple pour l'achat de crédits, l'achat et la location de terres agricoles, ou en matière d'héritage ?

Question intéressante. Concernant les crédits, je ne pense pas qu'il y ait des différences de traitement. Cependant, pour la cession et la location de surfaces agricoles, on préfère généralement vendre aux hommes. Quant à l'héritage, ce sont souvent les filles qui reprennent les exploitations.

Réseaux féminins et représentation des femmes

Les femmes représentent environ un tiers des actifs du secteur agricole. Sont-elles proportionnellement représentées au sein des organes directeurs des unions agricoles traditionnelles ?

Dorénavant, dans les organisations professionnelles telles que l'USP, tout comme dans les associations cantonales, on intègre volontiers les femmes. Cependant, comme je l'ai précisé auparavant, dans les organisations sectorielles, elles sont encore peu ou pas représentées.

Pour quelles raisons ?

Dans les différentes filières, il existe encore certains stéréotypes, comme par exemple la supposée disponibilité permanente des hommes, tandis que les femmes sont considérées comme étant dans l'impossibilité de laisser les enfants sans surveillance. C'est donc aux diverses filières de faire un premier pas vers les femmes.

Qu'est-ce que cela changerait-il ?

Pas mal de choses. En effet, les filières nécessitent actuellement beaucoup de compétences communicationnelles ; la communication est une compétence très féminine. Heureusement, certaines filières commencent à s'en apercevoir.

Ensuite, les femmes permettent de faire le pont entre l'industrie et les consommateurs. Elles recréent ainsi la cohésion entre les consommateurs et l'exploitation familiale.

Que conseillez-vous aux femmes désireuses de s'engager au sein d'une organisation ?

Il est de notre devoir de faire en sorte que les femmes soient d'abord représentées dans les organisations régionales ou cantonales. Pour y parvenir, elles doivent absolument agir de leur propre chef.

Il ne faut pas croire qu'on nous proposera des opportunités sous prétexte que nous sommes des femmes. Il s'agit de s'imposer en tant que personne, en tant que personnalité, et de démontrer notre intérêt pour la question.

Comment jugez-vous le réseau de l'USPF ?

Excellent, surtout dans l'Europe germanophone ; nous progressons plutôt bien en France également.

En Suisse, nous sommes bien représentées dans les villages et au niveau régional, à travers diverses associations de femmes rurales.

Mais il y a de plus en plus de femmes qui refusent ce type de réseautage et qui deviennent directement membre individuel des sections cantonales ou de l'association faîtière suisse. ■

